

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

20<sup>ème</sup> année - N° 3509 - Mercredi 06 Novembre 2019 - Prix : 200 Fc

INFRASTRUCTURE ROUTIÈRES

## Visite du chef de l'Etat sur la route Dindri-Lingoni



Visite de la route de Lingoni par le président Azali

**ENVIRONNEMENT**

### Garantir l'accès à l'eau à 80% dans l'ensemble de l'archipel

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 06 au 10 Novembre 2019**

Lever du soleil:  
05h 33mn  
Coucher du soleil:  
18h 08mn

Fadjr : 04h 20mn  
Dhouhr : 11h 54mn  
Ansr : 15h 23mn  
Maghrib: 18h 11mn  
Incha: 19h 25mn



## CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Lancement d'un projet d'approvisionnement en eau résilient à Anjouan

*Le président de la République a pris part au lancement du projet « assurer un approvisionnement en eau résilient au changement climatique » à Vouani au sud de Mutsamudu. Il consiste à assurer à la population comorienne un accès à l'eau potable ainsi que les agriculteurs.*

Après les visites, le président Azali Assoumani et son gouvernement se sont rendus à Vouani pour le lancement du projet « assurer un approvisionnement en eau résilient au changement climatique ». Ce projet est en parfaite adéquation avec la vision « Comores Emergent 2030 » du président et plus particulièrement pour le développement durable inclusif. Il s'agit à travers cette initiative d'assurer que plus de la moitié de la population comorienne ait accès à l'eau potable et que les agriculteurs puissent s'approvisionner en eau et produire tout au long de l'année, sachant que 80% de la population rurale dépend de l'agriculture pluviale. « Cette cérémonie constitue pour moi, à la fois une fierté et un

défi. Une fierté de voir le gouvernement comorien et le Programme des Nations Unies pour le Développement, partenaire historique agir de concert pour l'amélioration des conditions de vie des comoriens et comoriennes. Il s'agit de la concrétisation d'une vision partagée et un engagement commun en vue d'œuvrer ensemble pour renforcer la résilience de l'approvisionnement en eau face au changement climatique », indique Fenella Frost, la représentante résidente du PNUD aux Comores.

La diplomate onusienne reste convaincue que la vision du président Azali Assoumani ne sera possible sans l'accès au service de base pour tous, notamment l'eau à des fins domestiques et agricoles. A cet effet, en octobre 2018, les efforts conjugués du gouvernement et du PNUD ont ainsi abouti à la mobilisation effective des ressources requises d'un montant de 50 millions de dollars, dont environ 42 millions sous forme de subvention auprès du Fonds Vert pour le climat et une contribution du PNUD de 2 millions. A cela, s'ajoute à la

contribution annoncée du Gouvernement de l'ordre de 3,5 millions d'euros. China Geo-Engineering Corporation contribuera en nature à hauteur de 1,9 millions de dollars, ainsi que le Fonds arabe pour le développement économique et social avec 290 milles euros. « Ces ressources mobilisées à travers l'engagement de l'Etat, via le ministère de l'environnement que je salue, seront utilisées pour surmonter les principaux obstacles techniques, institutionnels et financiers à l'amélioration de la résilience climatique de l'approvisionnement en eau aux Comores », poursuit-elle.

De son côté, le gouverneur de l'île d'Anjouan Anisse Chamssidine, a remercié le président Azali Assoumani ainsi que son gouvernement pour tous les travaux de développement de son île. « Depuis que vous présidez ce pays l'île d'Anjouan se développe dans tous les domaines notamment les infrastructures de base. On a fait le tour pour voir les chantiers avant de venir dans cette cérémonie qui marque le lancement de ce projet en



Le président Azali au lancement du projet approvisionnement en eau à Anjouan

approvisionnement en eau résilient aux changements climatiques, auquel le gouvernement a beaucoup contribué. », lance-t-il.

Enfin, le président de la République montre à son tour qu'ensemble, on peut construire le pays. Azali Assoumani a fait appel à tout le monde pour la construction du pays et aller vers son développement. « Aujourd'hui, tout ce qui a été fait, il faut remercier le bon Dieu

pour nous avoir accordé sa bénédiction. Pour le premier lancement de l'eau, on fait la cérémonie à Vouani en plus il pleut, cela montre la bénédiction de Dieu », ajoute-t-il avant d'appeler la population à en faire bon usage et remercier au passage les partenaires de ce projet.

Nassuf Ben Amad

## NOVEMBRE NUMÉRIQUE

## L'Alliance française de Moroni converge vers le monde numérique

*L'Alliance française de Moroni a débuté hier 5 novembre à l'occasion de la 3e édition du festival international des cultures numériques, une semaine appelée « Novembre numérique ». Le département formateur de la langue française a organisé plusieurs activités liées à la création numérique dans le but de permettre aux jeunes comoriens d'avoir accès aux différents outils proposés dans le monde actuel.*

L'Alliance Française de Moroni s'est engagée depuis hier mardi à des activités numériques permettant à ses adhérents de se digitaliser avec plusieurs domaines liés à l'éducation. Cet événement qui marque la 3e édition du festival international des cultures numériques organisé par l'institut français et le réseau culturel français sur les 5 continents a pour but de

mettre en avant la création numérique sous toutes ses formes. « On est arrivé là car on se posait la question sur le devenir de cette médiathèque et de ces problématiques économiques et de la bibliothèque disposant d'un fond vieillissant. Et malheureusement, le devenir financier de cet établissement ne nous permet pas de renouveler les ouvrages comme il se devrait », avance Jean Remy, le directeur de l'AFC de Moroni. Et de poursuivre que « on a eu deux choix : soit rester les bras ballants ou essayer de trouver des petites solutions. On a commencé à voir si on pouvait trouver des aides. Alors on est tombé sur cette semaine Novembre numérique. Et du coup, on s'est rattaché à elle et on a eu une petite aide financière qui va nous permettre d'organiser des activités ».

Concernant l'organisation des activités, Riama Moussa a fait

savoir que la semaine s'étend du 5 au 8 novembre. « Hier mardi, on a débuté avec un atelier des jeux vidéos pour permettre aux jeunes de découvrir de façon ludique car les jeux vidéos ne se limitent pas dans le divertissement. Donc, on va les ramener à comprendre d'autres facettes à travers des jeux ludiques comme la Chance aux mots, monte-t-elle. Puis le mercredi, de 14 à 16h aura lieu un atelier des cultures

tec et puis le vendredi un atelier numérique en partenariat avec l'association au codage numérique aux Comores ».

Cette dernière montre que les opérations numériques vont enrichir davantage les connaissances de leurs adhérents tout en prenant exemple d'un outil (liseurs) permettant aux jeunes d'écouter les ouvrages quand ils travaillent. « C'est un outil de son parmi d'autres d'alpha-

bétisation numérique et d'expressions plus variées. Puis les rencontres professionnelles à l'instar du codage numérique qui va initier les jeunes à la robotique et au codage numérique. Et enfin un concours des jeunes destiné à la fabrication d'une application des langues (Comorien et français) sera organisé », conclut-elle.

Kamal Gamal



L'alliance française de Moroni ouvre la semaine novembre numérique.



COMMISSION DE  
L'Océan Indien

## Avis de recrutement

La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres.

Si vous êtes motivés et prêts à relever des défis, la COI, pour son projet **Veille Sanitaire - Réseau SEGA**, est à la recherche d'un(e)

## Assistant (e) gestionnaire en charge de la communication

Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI ([www.commissionoceanindien.org](http://www.commissionoceanindien.org))
- Au Département des Ressources Humaines à l'adresse e-mail suivante : [hr@coi-ioc.com](mailto:hr@coi-ioc.com)
- Au Secrétariat général de la COI à l'adresse ci-dessous.

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Vendredi 22 novembre 2019 à 16h00** (heure de Maurice).

## INFRASTRUCTURE ROUTIÈRES

## Visite du chef de l'Etat sur la route Dindri-Lingoni

Après Mohéli, le président Azali Assoumani s'est rendu à Anjouan le 04 novembre dernier. Sur place il a visité la route de Dindri-Lingoni qui est déjà terminée et observé les autres chantiers qui sont en cours.

Anjouan, le président de la République a tenu à visiter la route de Dindri-Lingoni. Un bijou réalisé par les chinois ces derniers mois. Ensuite, il a visité

l'autre axe Sima-Pomoni qui est en cours et le petit port de Chirové construit par la société Eiffage. Dans cette tournée, le président Azali Assoumani s'est arrêté dans de ce petit port de Chirové pour bien observer les travaux tout en faisant une évaluation avec le responsable d'Eiffage. Ce dernier a remis au chef de l'Etat un document de diagnostic dudit port. « Comme vous avez vu, c'est la société Eiffage qui réhabilite la route de

Sima-Pomoni. Donc, il faut que cette société importe beaucoup de matériel. C'est pour cela, que la société a construit ce petit port pour mieux faciliter ses importations, avance Soeuf Kamaldine, le directeur général de la douane, avant de préciser que « le port va faciliter le transport maritime dans cette région, ainsi que les autres îles et cela va aussi aider le développement économique dans cette région. C'est pourquoi, le président a effec-

tué cette visite afin de faire une évaluation pour savoir combien il faut pour l'élargissement de ce port, pour que des grands bateaux y entrent ».

Pour rappel, au cours de ces trois dernières années, le gouvernement du président Azali a mis le paquet sur la réhabilitation des routes. Ces derniers mois, ils ont procédé à la signature de la convention des projets de réfection de trois routes en bicouche dont celle de

Mdjoïzi Hambou (2,3 Km et 5 m de largeur pour plus de 293 millions FC), Vouvouni-Séréhini (2 Km et 5,5 m de largeur pour plus de 216 millions FC) et Ndrouani-Mwandzaza Mbwani ( 1,4 Km et 5,5 m de largeur pour plus de 176 millions FC) avec un montant total estimé à plus de 686 millions FC pour une durée de 6 mois.

Nassuf Ben Amad

## Azali implique les étudiants dans la conférence des bailleurs

Après la cérémonie de sensibilisation à Mohéli le 01 novembre, le chef de l'Etat poursuit son plaidoyer à Anjouan. Hier mardi novembre, le président de la République a tenu une réunion d'échange et de réflexion à l'université de Patsy. Cette réunion a fait l'objet d'échange entre les étudiants et le président sur la conférence des partenaires au développement des Comores.

C'était dans la journée d'hier mardi que le chef de l'Etat s'est entretenu avec les étudiants de l'Université de Patsy, Anjouan. Beaucoup des questions sont posées par les étudiants tout au long de cette réunion notamment sur leur avenir, la santé, l'agriculture etc. C'était une occasion pour les jeunes de comprendre les objectifs de cette conférence de Paris. « Nous

avons créé l'université en 2003, mais après j'ai quitté le pouvoir en 2006. L'UDC s'est dégradée. Mais sachez bien que nous sommes conscients que l'éducation est la plus grande arme du développement. Nous ferons tout pour rehausser l'université. Il faut aussi également savoir que tous les sortants de l'université des Comores ne peuvent pas trouver un emploi dans le fonction publique », explique Azali Assoumani.

Devant les étudiants, le chef de l'Etat s'engage à créer des emplois, une des priorités de son programme. « Pour cela, on va voir avec les banques comment faciliter l'accès au crédit. Il faut faire de l'investissement et créer sa propre entreprise. C'est pourquoi nous allons investir dans le secteur privé, afin de créer des emplois », démontre-t-il.

Le locataire de Beit-Salam, a



Azali en conférence de sensibilisation à Patsy.

montré que l'Union des Comores a des terres fertiles. Avec cette richesse, il faut des efforts et un engagement afin d'améliorer le secteur. « Cela fait partie aussi de notre programme comme vous avez vu dans

la présentation. Pour promouvoir ce secteur, il faut travailler en valorisant nos produits dont la vanille, l'Ylang-ylang et le girofle. Ainsi cela peut attirer des investisseurs étrangers, pour venir ouvrir des

entreprises », avance-t-il, avant d'ajouter « il faut également travailler et cultiver pour mettre fin à l'importation de certains produits ».

Au niveau de la santé, le gouvernement estime faire le maximum pour que chaque île puisse avoir un centre hospitalier adéquat. « On se rendra à l'hôpital de référence d'El-Maarouf si les centres hospitaliers insulaires ne sont capables de traiter le patient. Ce centre de référence d'El-maarouf, sera l'équivalent des grands hôpitaux de l'extérieur, ce qui limitera les évacuations », souhaite le chef de l'Etat. Mais le président Azali reste convaincu que tout ne sera pas possible sans la paix et la stabilité dans le pays.

Nassuf Ben Amad

## ENVIRONNEMENT

## Garantir l'accès à l'eau à 80% dans l'ensemble de l'archipel

Le fonds vert (Green Climate Fund) et le Pnud avec l'appui du gouvernement ont tenu hier mardi un atelier de réflexion sous le thème « assurer un approvisionnement en eau résilient aux changements climatiques ». Ce projet qui sera financé à hauteur de 65 millions de dollars doit garantir l'accès à l'eau à 80% de la population rurale.

Garantir l'accès à l'eau aux 27 communes sur les 54 que compte le pays et 60.000 ménages sur les 105 000 est l'objectif de cette phase du projet Fonds vert climat (Green Climate Fund "GCF") financée à hauteur de 65 millions de dollars soit plus de 22 milliards de nos francs. Selon les données sur une population estimée à 452 252 habitants, près de 1.360 de parcelles irriguées vont bénéficier d'un accès considérable à l'eau. Selon les projections, le taux doit passer de 15% à 60% dans l'ensemble de l'archipel.

L'évaluation a été faite lors d'un atelier de réflexion où plusieurs acteurs privés et publics du secteur,

dont les comités de pilotage de chaque île, l'Agence Nationale de Conception et d'Exécution des Projets (ANACP), les représentants des différentes communes, les représentants du ministère de l'environnement et les membres fonctionnaires du Pnud, y ont pris part. 63 villages au niveau de la Grande-Comore, 7 à Mohéli et 32 à Anjouan vont bénéficier de ce programme annuel du GCF qui a pour objectif l'adduction en eau potable et en eau résilient en faveur de l'économie verte dans l'ensemble de l'archipel.

Tenant compte de l'impact, des études de géophysiques vont être effectuées pour contribuer à l'aboutissement de ce projet. Ainsi, des enquêtes liées aux forages existants et non existants, sur le stockage de l'approvisionnement de l'agriculteur vont être faites. Des dispositions et des sensibilisations seront mises en application sur la gouvernance du secteur de l'eau. Le directeur général de l'environnement, Elamine Youssouf Mbechezi rassure que « des sensibilisations ont été prises en vigueur pour mener à bien ce

projet, les conditions et les problèmes liés à la déduction d'eau seront revus pour la réhabilitation et l'approvisionnement en eau ».

Ce projet qui va durer 7 ans aura pour finalité d'améliorer la coordination et la collaboration entre les différentes agences mais aussi d'intégrer la réduction des risques climatiques à la planification, à la budgétisation et à la programmation organisationnelles en renforçant les cadres politiques et réglementaires nationaux en termes d'eau. Afin d'exiger la disponibilité des ressources financières et techniques nécessaires pour permettre de prendre des décisions en matière de changement climatique à tous les niveaux des ressources et d'approvisionnement en eau.

A cet effet, la Représentante Résidente du Pnud, Fenella Forst a porté la lumière sur ce projet en mettant l'accent sur le renforcement des idées pour la mise en application de ce dernier. « Cette réunion n'est pas

seulement une assise mais une réflexion pour porter plus à l'élaboration de ce projet, pour qu'il soit un succès, de porter l'accès à l'eau de 15 % à 60% sur la population comorienne», estime-t-elle en se joignant à l'idée des intervenants pour expliquer en large l'exercice du projet et ses impacts.

A la veille à Anjouan où a eu lieu la cérémonie de lancement dudit projet, le président de la République, Azali Assoumani, a montré la pertinence de celui-ci. Il a en effet annoncé que « l'accès à l'eau sera une réalité ». Se disant optimiste quant à sa réalisation, le locataire de Beit Salama a regretté que qu'aujourd'hui le taux s'accès soit annoncé à « 15% seulement ». « Nous sommes sur la bonne voie et nous ne devons pas nous arrêter en si bon chemin », avait dit Azali Assoumani à Vouani en Anjouan.

Andjouza Abouheir



Participants à l'atelier du Fonds vert sur l'accès à l'eau.

## RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

## Un instrument essentiel pour faire face à la crise climatique actuelle

*Du 4 au 8 novembre 2019 se tient au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à Rome, en Italie, la réunion préparatoire des Parties au Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone (SACO), suivie de la réunion de haut niveau du 7 au 8 novembre.*

Les inquiétudes concernant le fait que la couche d'ozone stratosphérique pouvait être menacée par les chlorofluorocarbones (CFC) et d'autres substances d'origine anthropique ont été soulevées pour la première fois au début des années 1970. À cette époque, les scientifiques ont averti que le rejet de ces substances dans l'atmosphère pouvait appauvrir la couche d'ozone et réduire sa capacité à empêcher les rayons ultraviolets nocifs d'atteindre la Terre.

Cela pouvait compromettre l'intégrité des écosystèmes océaniques, la productivité agricole et la santé des populations animales, et porter

préjudice aux êtres humains par le biais de taux plus élevés de cancers de la peau, de cataractes et de systèmes immunitaires affaiblis. En réaction à ces préoccupations, une conférence du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) convoquée en mars 1977 a adopté un Plan d'action mondial pour la couche d'ozone, et mis sur pied un Comité de coordination pour guider l'action future au niveau international.

Adopté en septembre 1987, le Protocole de Montréal est le seul protocole à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone de 1985. Les efforts visant à négocier des obligations contraignantes de réduire l'utilisation des SACO ont conduit à l'adoption du Protocole de Montréal qui est entré en vigueur en janvier 1989. Les pays en développement (parties visées à l'article 5) ont bénéficié d'une période de grâce leur permettant d'augmenter leur utilisation des SACO avant de prendre des engagements. Le Protocole a été ratifié par



Tina Birmpili, secrétaire exécutive du secrétariat.

198 parties.

Et depuis 1987, plusieurs amendements et ajustements ont été adoptés, ajoutant de nouvelles obligations et des SACO supplémentaires, et ajustant les programmes de contrôle existants. Les amendements requièrent une ratification par un nombre déterminé de parties avant leur entrée en vigueur, tandis

que les ajustements entrent en vigueur automatiquement. L'amendement de Kigali de 2016, le plus récent au Protocole, vise à éliminer progressivement les HFC, qui se substituent à de nombreuses substances qui appauvrissent la couche d'ozone et dont le potentiel de réchauffement planétaire est élevé.

La Réunion des Parties au

Protocole de Montréal sert d'organe de décision du Protocole et se réunit tous les ans pour examiner les questions soulevées par le Groupe de travail à composition non limitée des Parties et prendre des décisions à leur sujet. Cette 31ème Réunion des Parties se tient pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de l'Amendement de Kigali et annonce que le trou dans la couche d'ozone est devenu plus petit que jamais auparavant. Les discussions du Segment de haut niveau (SHN) devraient porter sur la contribution du Protocole de Montréal à la réduction des pertes alimentaires, par le biais de la mise en place de chaînes de froid durables.

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a récemment qualifié le Protocole de Montréal d'être « un exemple inspirant de la capacité de l'humanité à coopérer pour relever un défi mondial et un instrument essentiel pour faire face à la crise climatique actuelle ».

Mmagaza

## FAIT DIVERS

## Bahani et la gendarmerie se réconcilient

*Une cérémonie marquant la réconciliation entre la gendarmerie nationale et le village de Bahani a eu lieu hier matin. Une réconciliation qui intervient après plusieurs mois de brouille suite aux évènements de février dernier.*

L'affaire opposant la gendarmerie nationale et le village de Bahani dans la région d'Itsandra est désormais derrière nous. Les deux parties se sont enfin réconciliées hier mardi, au cours d'une cérémonie en présence des habitants de cette localité et du

ministre de la justice chargé des affaires islamiques. Ce dernier salue cette belle initiative prise par Bahani et qualifie cet acte de geste loyal et patriotique. « Je ne suis pas étonné de voir Bahani faire ce geste car c'est un village dont la population suit les pas de ses ancêtres. Et tout le monde peut témoigner de leur dévouement envers la réconciliation de ce pays », déclare Mohamed Ousseïn Djamalilayl, le ministre de la justice. Cet ancien procureur de la République a profité de cette occasion pour appeler les autres villages à faire autant. Il s'a-

git pour le garde des sceaux, d'une question de paix et d'unité nationale. « La paix dans un pays comme le nôtre n'a pas de prix. Elle prime avant toute chose », poursuit-il.

Rappelons qu'en février de l'année dernière, l'armée nationale était opposé violemment au village de Bahani lorsque ce dernier voulait empêcher des camions à ordures de passer par Bahani vers le site de décharge d'Itsoundzou. Il y a eu plusieurs blessés et des arrestations ce jour là. Ali Abdoulwahab reconnaît l'erreur des enfants du village et montre que Bahani est comme tous les autres villages. « Il y a des

haut et des bas. Tout le monde sait que Bahani est un village paisible qui aime la paix. Pour lui, ce qui est arrivé ce jour là peut arriver partout dans nos villages. Désormais, c'est une histoire ancienne », conclut cet ancien maire qui parle au nom du village. Au delà de cet acte de réconciliation, Bahani a créé des cellules de surveillance du village pour lutter contre la délinquance juvénile.

Au niveau de la gendarmerie, le lieutenant Yasser Soifa Sidi, chef de compagnie de la Brigade de Ngazidja annonce que la gendarmerie est prête à travailler main dans la

main avec Bahani pour l'intérêt de la nation. Ce dernier tient à rappeler aux jeunes comoriens en général et ceux de Bahani en particulier que l'avenir de nos villes et villages est dans nos mains. « C'est nous les jeunes qui devrions bien travailler pour marquer l'histoire de ce pays. Donc il est temps que nous prenions sincèrement nos responsabilités », souligne-t-il. A la fin de la cérémonie, Bahani offre un bâtiment flamboyant neuf à la gendarmerie nationale.

Ibnou M. Abdou



Réconciliation à Bahani



## AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute un(e) **Associé(e)** aux Services Communs.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler** en ligne au lien suivant :

‡ **Poste d'Associé(e) aux Services Communs:**

[https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=26587&hrs\\_jo\\_pst\\_seq=1&hrs\\_site\\_id=2](https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=26587&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2)

**Le délai de soumission des candidatures est fixé au 11 novembre 2019.**

**Remarques :**

- A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

La gazette des Comores,  
Savoir et comprendre

## COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF DES ÎLES COMORES

# Tête haute, le Cosic échappe à une gestion de Comité de Normalisation

*Des fédérations remettent en cause la légitimité du Cosic. Ces fédérations contestataires ont saisi la justice. Le patron de l'instance avait été placé sous contrôle judiciaire. Le Cio et le tribunal ont mis fin à cette procédure judiciaire et Ibrahim Ben Ali a retrouvé sa liberté. Actuellement donc, le président du Cosic est libre mais en déplacement à l'étranger. Les affaires courantes de l'institution sont gérées par le vice-président assurant l'intérim.*

Des fédérations contestent la légitimité du bureau du Cosic. Elles avaient saisi la justice. Dans une conférence de

presse, tenue en juin dernier à l'Injs de Moroni, l'avocat de ces fédérations contestataires avait déclaré qu'une ordonnance du tribunal aurait interdit le patron de la haute instance du sport de quitter le territoire. L'ordonnance, signifiant cette mesure du contrôle judiciaire, a été tenue secrète. Ironie du sort, le jour même de la conférence, le président du Cosic se trouvait en voyage officiel à Praia (Cap-vert).

Saisi, d'une part, par les fédérations contestataires, et d'autre part, par le Cosic lui-même, le Comité International Olympique (Cio) a pris le taureau par les cornes. Il crève l'abcès. Et en collaboration avec la justice, l'instruction est

close, et « en conséquence, les manœuvres de déstabilisation combinées par les fédérations contestataires, qui ont abouti à l'auto-proclamation d'une Commission de Normalisation, ont pris fin », nous murmure un sympathisant d'une fédération loyaliste du Cosic.

Du coup, le contrôle judiciaire est levé car le dossier n'est plus à l'instruction. Le concerné retrouve alors sa liberté, liberté de circuler, de gérer les affaires du sport, de représenter le comité olympique dans les instances sportives nationales et internationales. Et parallèlement, le Cosic renforce sa légitimité et consolide son autorité. Dans ce cas de figure, logiquement le dos-

sier est transmis au parquet pour règlement définitif. « Actuellement, le président du Cosic est en vacances en France. Par sagesse, il a laissé au président par intérim et au bureau exécutif, le soin d'assurer la gestion des affaires courantes du Cosic. Il peut patienter jusqu'à la clôture des Jeux de Tokyo, conformément aux textes en vigueur du Comité Olympique, notamment la Charte et les Statuts ».

Le Comité Olympique et Sportif des îles Comores peut s'e-

norgueillir d'échapper à une gestion d'un Comité de Normalisation. Joint par téléphone, le secrétaire général de la Fédération Comorienne d'Athlétisme, une fédération contestataire, nous donne sa version : « J'ai eu l'information avant-hier. Je respecte la décision prise. Ibrahim Ben Ali, président du Cosic, est actuellement libre. On attend le verdict final. Je n'ai pas encore eu le temps de consulter les collègues ».

**Bm Gondet**



Youssouf Ali Djae, vice président du Cosic

#### La Gazette des Comores

##### Directeur général

Said Omar Allaoui

##### Directeur de la publication

Elhad Said Omar

##### Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

##### Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Andjouza Abouheir

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

##### Chronique Sportive

B.M. Gondet

##### Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

##### Responsable commercial

Mariama Mhoma

##### Documentation archiviste

Mariama Hassane

##### Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

##### Impression

Graphica Imprimerie

[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

Tel: 773 91 21/ 322 76 45



## AVIS DE RECRUTEMENT

Le PNUD Comores recrute **un(e) Clerk** aux Opérations et à l'Administration.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler** en ligne au lien suivant :

‡ **Poste** de Clerk aux Opérations et à l'Administration :

[https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=26914&hrs\\_jo\\_pst\\_seq=1&hrs\\_site\\_id=2](https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=26914&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2)

**Le délai de soumission des candidatures est fixé au 15 novembre 2019.**

#### Remarques :

- A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.

- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

# Salama

**VOUS AUSSI,  
ADHÉREZ GRATUITEMENT  
À NOTRE PROGRAMME DE FIDÉLITÉ**

**ET PROFITEZ D'AVANTAGES EXCLUSIFS !**  
(excédents bagages, billets gratuits, cadeaux, etc.)

Plus d'infos dans la rubrique "Salama" sur

 **AB Aviation**

[www.flyabaviation.com](http://www.flyabaviation.com)



## MUSIQUE

## Naïmat Aboubacar : "Nous souhaitons mettre en avant de jeunes talents comoriens"

Le Samedi 19 Novembre prochain se tient à Paris à l'Oasis de Bobigny la première édition du concours « La Voix des Iles de la Lune ». Ce concours a pour objectif de mettre en lumière de jeunes talents de la communauté comorienne. Plusieurs artistes seront au rendez-vous en cette date et en exclusivité, les organisateurs par la voix de Naïmat Aboubacar promettent de faire savoir le prix du vainqueur au jour J.

Sous l'égide de Naïmat Aboubacar, créatrice de Nam's et Ali Selia Bacari des 1001 Musiques Comoriennes, la première édition du concours « La voix des Iles de la Lune » aura lieu à l'Oasis de Bobigny le samedi 9 Novembre prochain à partir de 19h00. Dans un entretien exclusif accordé à La Gazette des Comores / HZK-Presse, les organisateurs de ce grand rendez-vous culturel mont-

rent que « La voix des îles de la Lune » est un concours de chant qui met en lumière des jeunes talents de la communauté comorienne.

« Nous souhaitons mettre en avant de jeunes talents comoriens, passionnés de chant », explique Naïmat Aboubacar, une des organisateurs de l'évènement. Elle nous annonce sur les faits que parmi les critères de sélection, on peut citer l'amour de la musique et du chant vient ensuite la motivation des candidats à participer à ce concours de chant.

Pour cet évènement qui aura lieu à Paris le week-end prochain, plusieurs artistes de la scène musicale comorienne seront au rendez-vous. Naïmat Aboubacar et ses amis ont convié des talents de divers horizons comme Maïssa, Mastawesh et Don Dadda. En artiste d'honneur, Goulam et JZ Djohar, un des membres du jury seront de la partie. « Nous auront une belle palette d'artistes », rassure-t-elle.



Concours de Musique la voix des îles de la lune.

Pour ce qui est du choix sur le grand talent, vainqueur de cette première édition, le jury prendra en considération l'interprétation, le chant, la présence scénique mais aussi la

prestation générale du candidat. « Quant au prix du vainqueur, à ce jour nous ne souhaitons rien dévoiler. Pour le savoir, nous donnons rendez-vous à tout le monde le

samedi 9 Novembre 2019 à partir de 19h00 à l'oasis de Bobigny », confie Naïmat Aboubacar.

A.O Yazid

### EXTRAIT DU CAHIER DE CHARGES

L'an deux mil dix-Neuf  
Et le lundi 28 Octobre

Nous, Maître MZE Azad, Avocat au barreau de Moroni, sis à Dar Saanda, Immeuble Ridjali, BP 2223 Moroni Comores, tel 346 37 67 soussigné, avons dressé le présent cahier de charges d'adjudication d'un immeuble.

En exécution de l'Arrêt N° 45/14 du 13/08/14, rendu par la Cour d'Appel de Moroni, statuant en matière civile et en dernier ressort, lequel Arrêt ayant la formule exécutoire entre la Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC) d'une part, et Madame BARWANE NOUROU SOIBAHA, demeurant à Moroni sur l'enseigne « SAYA NDJEMA », où étant à Moroni Djivani dans son domicile d'autres part

Pour parvenir à la vente par adjudication des immeubles ci-après désignés :

- 1- la propriété dite « ZILIMADJOU » sise à Zilimadjou-Moroni Grande Comores ayant une contenance déclarée légalement de : DEUX HECTARSES DOUZE ARES QUARANTE CENTIARES (2H 12A 40CA)
- 2- la propriété dite « ZILIMADJOU » N° 96-54/DOM sise à Zilimadjou-Moroni Grande Comores demandée en immatriculation par Mr Hassan El-barwan en qualité de propriétaire suivant réquisition N°3416DLA, déposé à la conservation foncière de Moroni

Ces immeubles présentement affectés en hypothèque au profit de la Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC) S.A, appartient en toute propriété à Mr HASSAN EL-BARWAN.

#### A LA REQUETE DE

La Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC), Société Anonyme de droit comorien, au capital de 300 000 000 F COMORIENS dont le siège est à Moroni Place de France, représentée par son Directeur Général, demeurant à Moroni.

#### ORIGINE DES PROPRIETES

Les immeubles présentement affectés en hypothèque au profit de la Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC) appartient en toute propriété à monsieur Hassan El-Barwan ;

#### ARTICLE 16 : AUDIENCE DITE EVENTUELLE

L'audience éventuelle au cours de laquelle il sera statué sur les dires et observations qui auraient été formulés a eu lieu le mardi 27 mars 2018

2

#### ARTICLE 17 : MISE A PRIX ET MODE DES ENCHERES

Les immeubles à vendre dit « ZILIMADJOU » N°341-DLA sise à Moroni Zilimadjou seront offerts aux enchères publiques sur la mise à prix de 63.120.539 Fc (Soixante-trois millions cent vingt mille cinq cent trente-neuf francs comoriens) sans préjudice de tous autres dus, agios, intérêts et frais, le tout en dernier ou quittance valable.

Elle aura lieu en deux lots.

L'adjudication sera prononcée au profit de plus offrant et dernier enchérisseur et après trois feux successivement allumés à la limite de celui durant lequel l'enchère aura été portée, auront brûlé et seront éteints sans nouvelle enchère pendant leur durée. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière.

Au cas où il ne se présenterait pas d'enchère et sur demande expresse du poursuivant, l'immeuble ci-dessus pourra lui être adjugé au montant de la mise à prix.

La vente se tiendra aux enchères publiques, le Lundi 18 novembre 2019 à 10H00 minutes, au Cabinet de Maître Mohamed Assoumani Abdallah, Notaire à Moroni et y demeurant au quartier Ambassadeur, près de la Pharmacie Publique. (Ancienne PNAC)

Tel N° 333 07 79

#### ARTICLE 24 : CLOTURE

Le présent cahier des charges est dressé par Maître MZE Azad, Avocat de la Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC)

Maître MZE Azad